

130/PAN/...../2022

CALENDRIER DES ACTIVITES DE LA SESSION PARLEMENTAIRE ORDINAIRE D'AOUT 2022, POUR LA PERIODE DU 16 AU 29 AOUT 2022

Nº	JOUR ET DATE	ACTIVITES A REALISER
1.	Mardi le 16/08/2022	- Réunion du Bureau ;
	Avant-midi (9h00)	- Travaux en commissions ;
	✓ 11h00	- Réunion du Bureau élargi ;
	35 33 47/00/2002	- Travaux en commissions en continu.
2.	Mercredi le 17/08/2022	- Séance plénière :
	Avant-midi (9h00)	Analyse et adoption du projet de calendrier des activités de la
		session parlementaire ordinaire d'août 2022, pour la période du
		16 au 29 août 2022 ; - Travaux en commissions.
	Après-midi (15h00)	
3.	Jeudi le 18/08/2022	- Travaux en commissions ;
	Avant-midi (9h00)	
	Après-midi (15h00)	- Travaux en commissions.
4.	1 1/ 1 1 10/00/2022	
	Vendredi le 19/08/2022	- Séance plénière :
	Avant-midi (9h00)	Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets
		Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi :
		Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014
		Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ;
		 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie
		 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants ;
••		 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants ; 3. portant ratification par la République du Burundi de
		 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants ; 3. portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération économique et technique entre le
		 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants ; 3. portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement de la République du Burundi et le
	Avant-midi (9h00)	 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants ; 3. portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération économique et technique entre le
		 Analyse et adoption des amendements du Sénat sur les projets de loi : 1. portant modification de la loi n°1/35 du 31 décembre 2014 portant cadre organique des confessions religieuses ; 2. relative à l'utilisation pacifique, à la sûreté de l'énergie nucléaire et aux rayonnements ionisants ; 3. portant ratification par la République du Burundi de l'accord de coopération économique et technique entre le Gouvernement de la République du Burundi et le

4

5.	Lundi 22/08/2022	- Travaux en commissions ;
	Avant-midi (9h00)	
	Après-midi (15h00)	- Travaux en commissions.
6.	Mardi le 23/08/2022	- Séance plénière :
	Avant-midi (9h00)	Adoption des propositions des amendements à apporter au traité de l'EAC;
	Après-midi (15h00)	- Travaux en commissions.
7.	Mercredi le 24/08/2022	- Séance plénière :
/-	Avant-midi (9h00)	Analyse et adoption du projet de loi portant révision du statut général
	(52200)	des fonctionnaires;
	Après-midi (15h00)	
		- Travaux en commissions.
8.	Jeudi le 25/08/2022	- Travaux en commissions ;
	Avant-midi (9h00)	
	Après-midi (15h00)	- Travaux en commissions.
9.	Vendredi le 26/08/2022	- Travaux en commissions ;
	Avant-midi (9h00)	
	Après-midi (15h00)	- Sport.
10.		
	Avant-midi 9h00	- Réunion du Bureau ;
		- Travaux en commissions ;
	✓ 11h00	- Réunion du Bureau élargi ;
		- Travaux en commissions en continu.

Fait à Bujumbura, ld. 8/8./2022

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE

DE L'ASSEMBLEE NATIONALE NATIONALE

Honorable Abel GASHATSI Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABI